



lundi 21 mars 2011

## CANDIDATURES C.R.E.F & PÔLE ESPOIRS

Plusieurs échéanciers administratifs, dont celui de l'éducation nationale, nous ont imposé une date butoir pour les dépôts de dossiers de candidature.

**Cette date a été fixée au 1<sup>er</sup> avril délai de rigueur.**

Il reste donc aujourd'hui moins de dix jours pour que soit officiellement enregistrés les dernières candidatures.

De nombreuses familles ont, lors de la journée portes ouvertes, manifesté l'intention de déposer un dossier. De même, lors de la détection nationale, plusieurs candidats se sont manifestés. Il apparaît que parmi toutes ces personnes, un certain nombre n'ont pas encore envoyé leurs dossiers. Il devient donc à présent urgent de le faire.

Les dossiers de candidature sont à télécharger sur le site Internet du CIF, et à retourner par courrier au comité régional.

Il est rappelé que ces deux structures sont réservées en priorité aux meilleurs athlètes franciliens, garçons et filles pratiquant le cyclisme traditionnel (route piste et cyclo cross) et le VTT. Il reste cependant également ouvert aux coureurs des comités régionaux extérieurs aux conditions fixées par le comité directeur du CIF.

Pour les athlètes cadets et cadettes qui seraient retenus au sein du CREF, il est rappelé que leur passage dans la structure ne peut excéder deux ans, à l'issue desquelles les meilleurs d'entre eux seront appelés à intégrer le pôle Espoirs.

Les athlètes ne répondant pas aux critères requis à l'issue de ces deux années retrouveront leur établissement scolaire de proximité.

Les coureurs, juniors en 2012, qui souhaiteraient postuler directement pour le pôle Espoir, doivent impérativement répondre aux critères d'inscription sur les listes des athlètes de haut niveau Espoir du Ministère des Sports.

### Autre rappel important :

Le dépôt d'un dossier de candidature, pour l'une ou l'autre des deux structures d'entraînement, ne vous exempte pas de vous réinscrire tout à fait normalement dans votre établissement scolaire de proximité.

Ne faire aucune démarche donc auprès du lycée Uruguay d'Avon. L'académie de Créteil et l'éducation Nationale se chargera d'y affecter les athlètes officiellement retenus.

Pour tout renseignement concernant :

le pôle Espoir vous pouvez contacter l'entraîneur Stéphane IZORE : [stephane.izore@free.fr](mailto:stephane.izore@free.fr)

Le CREF : contacter l'entraîneur Jérémie FROMONTEIL : [j.fromonteil@gmail.com](mailto:j.fromonteil@gmail.com)

Il vous est également possible de me solliciter également par Email.

Sportivement

**Francis COQUOZ**  
Conseiller Technique Régional  
Comité d'Ile-de-France  
[francis.coquoz@free.fr](mailto:francis.coquoz@free.fr)



lundi 21 mars 2011

**Francis COQUOZ**  
**Conseiller Technique Régional**  
**Comité d'Ile-de-France**  
[francis.coquoz@free.fr](mailto:francis.coquoz@free.fr)